



## Articles parus dans divers médias les 12 et 13 septembre 2010 **Sur le thème délinquance et nationalité**

Les données statistiques citées dans la *Sonntagszeitung* du 12 septembre 2010 et dans d'autres médias concernant les prévenus enregistrés par la police proviennent d'une analyse détaillée des données du rapport annuel de la statistique policière de la criminalité paru en mars 2010. L'analyse spécifique, fondée sur la courbe criminologiquement pertinente de la délinquance selon le sexe et l'âge, a porté sur les hommes de 18 à 35 ans. Les données ont été couplées avec les chiffres définitifs de la population résidante, publiés en août 2010. Elles ne proviennent en ce sens pas d'une enquête spéciale.

Comme cela a été indiqué dans le [rapport annuel de la statistique policière de la criminalité](#) (p. 24), il s'agit, pour beaucoup de nationalités, d'un petit nombre de personnes au sein de la population résidante. Il serait problématique de procéder, pour ces petits groupes de personnes, à des généralisations et à des comparaisons entre les nationalités. Ces chiffres doivent donc être interprétés avec prudence. L'ordre des nationalités pourrait varier fortement.

L'analyse des différentes variables relatives aux personnes prévenues est disponible sur le portail statistique ([www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) > Thème criminalité et droit pénal > Dénonciations), dans le rapport annuel de la statistique policière de la criminalité (SPC).

Renseignements: [pkgs@bfs.admin.ch](mailto:pkgs@bfs.admin.ch)